

ELECTIONS CANTONALES - LA-SEYNE-SUR-MER
20 & 27 Mars 2011

Un pacte pour l'avenir...

Sandra Torres

Suppléant : Pierre Rayer



GILLES VINCENT
CONSEILLER GÉNÉRAL, MAIRE
DE SAINT-MANDRIER

JEAN-SÉBASTIEN VIALATTE
DÉPUTÉ-MAIRE
DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

Sandra Torres
CANDIDATE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

...un avenir pour la Seyne !

Permanence : 7 Place Martel Esprit - La Seyne-sur-Mer
Tél. 06 05 22 78 17 - Email : sandratorres83500@gmail.com

Soyez ami(e)s de Sandra Torres sur 

Site web : www.sandratorres2011.fr





La Seyne-sur-Mer

La ville est divisée en deux Cantons :

■ Canton de la Seyne-sur-Mer

(ancien canton Nord) :

34 433 habitants

■ Canton de Saint Mandrier :

28 900 habitants (Seyne sud et

Saint-Mandrier)

LE CONSEIL GÉNÉRAL

■ Son organisation :

A partir de 2014, le Conseiller général et le Conseiller régional seront une seule et même personne élue, le conseiller territorial. Les conseillers territoriaux Varois siègeront aux deux assemblées et seront renouvelés tous les 6 ans.

■ Ses missions :

Le Conseil général intervient dans de nombreux domaines comme l'action sanitaire et sociale, l'équipement et les transports, l'aide aux communes, l'éducation, la culture, le patrimoine, le développement économique et social, l'environnement, le tourisme.

■ Ses moyens :

Les ressources du département sont composées de dotations versées par l'Etat et de ressources fiscales pour partie issues de différentes taxes (foncière, habitation, droits de mutations...).

«Nous vivrons ce que nous changerons»

Chers amis Seynois,

La situation de la Seyne-sur-Mer est particulièrement difficile.

Cette difficulté relève essentiellement de la gestion de cette ville par les municipalités qui s'y sont succédé. Depuis la fermeture des chantiers, la ville n'a pas su choisir une orientation claire et aucun choix stratégique n'a été opéré. Aussi, nous avons aujourd'hui une population avec le niveau de revenu le plus bas de l'agglomération et une valeur locative moyenne qui est aussi la plus basse.

Depuis 2007, la gestion du Maire actuel ne permet pas de redresser la barre.

La Seyne-sur-Mer a besoin de renouveau, de dynamisme, de créativité et de projets ambitieux. La Seyne n'a plus besoin de vieilles recettes éculées...

Notre ville ne peut plus attendre et déjà l'opportunité de pouvoir travailler la main dans la main avec le Conseiller général de Saint-Mandrier, Gilles Vincent, qui œuvre depuis trois ans et m'apporte tout son soutien va nous permettre d'engager dès le lendemain de l'élection cantonale une «unité de ville», un vrai parcours de redressement pour le développement économique de notre commune et préparer l'avenir, celui de nos enfants, de nos familles, de nos seniors.

Oui, avec Gilles Vincent, siégeant au Conseil général, nous parlerons d'une même voix pour mieux vivre demain tous ensemble à La Seyne.

Le 20 mars, Seynoises et Seynois, vous aurez un choix déterminant à faire, le changement doit s'opérer à la Seyne. Je le conduirai avec vous.

Faites le choix d'une femme d'engagement,

Venez voter le 20 mars !



Mes priorités

*Un canton où l'on se sent en sécurité
et où il fait bon vivre*

- Dynamiser le centre-ville,
- Favoriser l'implantation des entreprises qui veulent investir,
- Développer l'emploi...
- Le pôle de compétitivité «Mer» de la Seyne-Brégaillon : l'atout majeur de notre avenir,
- Assurer un avenir plus serein pour les personnes âgées ou handicapées,
- Renforcer le lien intergénérationnel, privilégier la convivialité,
- Se donner les moyens pour une éducation de qualité,
- L'action sociale : un monde pour tous, une responsabilité citoyenne aujourd'hui.

L'action sociale et sanitaire

ANIMATION / JEUNESSE / PETITE ENFANCE

Je m'engage à l'assemblée départementale à soutenir les associations qui œuvrent dans le domaine de la cohésion sociale en faisant du soutien périscolaire et de la formation une priorité absolue.

Nous constatons le déficit de structures de la petite enfance. Il faut donc favoriser la création de crèches parentales : les crèches publiques représentant un coût trop élevé pour la commune. Je m'engage à soutenir des associations autorisées qui sont prêtes à assurer la gestion de ce type de structures.



LES PERSONNES ÂGÉES

Ce sont 42% de bénéficiaires de l'APA dans notre département qui sont âgés de plus de 85 ans. L'aide personnalisée d'autonomie (APA) est à l'heure actuelle la principale forme de prise en charge de la dépendance. Son enveloppe ne cesse de grossir. Elle devrait atteindre 5,66 milliards d'euros cette année, selon l'Association des départements de France (ADF). Soit 800 millions de plus en deux ans. Une tendance difficilement supportable, étant donné l'état des finances publiques, aussi bien nationales que locales. Je m'engage à défendre le maintien de l'APA nécessaire à la dignité de vie de nos personnes âgées.

LE HANDICAP

Nous devons faire face aux besoins et aux attentes des personnes handicapées, notamment en ce qui concerne la vie en autonomie à leur domicile lorsque cela est possible.

Nous devons proposer une adéquation entre les besoins des personnes handicapées et les places proposées par les établissements.



Je m'engage à favoriser l'accompagnement des personnes handicapées et à maintenir l'effort en matière de projets de création de plate-forme de foyers occupationnels et de foyers d'accueil médicalisés.

- Initier une cohésion intergénérationnelle.
- Multiplier les offres de loisirs. Offrir à notre commune le label «Tourisme et Handicap» par la mise en œuvre de projets adaptés.
- Développer l'accessibilité en centre ville. Maîtriser l'urbanisation en encourageant la construction de bâtiments adaptés.

Transport et équipement

DÉSENGORGEMENT DE LA CIRCULATION

Les futurs Conseillers généraux soutiendront énergiquement la politique d'infrastructures routières liée au désenclavement de la Commune.

Exemple prioritaire : la voie autoroutière et l'échangeur de Camp Laurent.

Il existe des solutions à mettre en œuvre avec les trois cantons, Ollioules, Six-Fours et Saint-Mandrier. Je m'engage avec le soutien de mes collègues à maintenir une pression vigilante afin que ce projet ne prenne pas de retard ; cette réalisation sera une des conditions majeures du désengorgement de la circulation à La Seyne.

STATIONNEMENT POUR TOUS

Je soutiendrai toutes les initiatives concernant l'amélioration du stationnement qui passe par des solutions adaptées aux usagers professionnels et particuliers.

TRANSPORT EN COMMUN

La réalisation du transport en commun en site propre (TCSP) représente un enjeu incontournable pour l'ouverture de la Seyne, des quartiers Nord sur la ville et l'agglomération.

Environnement et développement durable

LE LITTORAL SEYNOIS

Une fenêtre paysagère sur l'agglomération : Baie de Lazaret, Petite Rade, Corniche Georges Pompidou, Corniche Michel Pacha, Corniche Bonaparte, Corniche Philippe Giovannini, Corniche Toussaint Merle.

Sur le plan de l'environnement et du développement durable, la ville de La Seyne porte sur son territoire une vitrine communément nommée la corniche de Tamaris. Depuis de nombreuses années, plusieurs élus ont eu le projet de transférer cette corniche au Conseil général. Je m'engage à réaffirmer cette nécessité sans plus attendre pour mettre en œuvre cette réalisation. Pour cela, je m'appuierai sur le Conseiller général du canton de Saint-Mandrier, Gilles Vincent et Jean-Sébastien Vialatte, Député, pour obtenir ce transfert et enfin valoriser ce site exceptionnel.





Développement économique, tourisme et culture

LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ MER LA SEYNE BRÉGAILLON

Je m'engage à être le porte-parole des acteurs économiques de ce pôle.

Une activité maritime est essentielle sur le site de Brégailhon pour mieux valoriser les grandes entreprises déjà installées. Permettre le développement, l'accueil d'autres activités sur la thématique marine dans le cadre d'un programme d'aménagement et de gestion équilibré des espaces fonciers et d'accès à la mer.

TOURISME

Je m'engage à œuvrer pour confirmer la vocation de l'activité de plaisance sur notre territoire.



CULTURE

Un espace culturel pour une mise en valeur et une exploitation culturelle et de loisirs pour cette friche, vestige de 150 années de construction et de réparation navales dit «l'atelier mécanique» ou «l'atelier des turbines». Ce lieu chargé d'histoire constitue un véritable patrimoine et pourra être l'acteur de la redynamisation de notre ville.

Vie associative

Je m'engage à proposer aux associations un accompagnement et un suivi en matière de gestion financière pour essayer de réduire les frais de fonctionnement afin qu'elles puissent continuer à mieux développer leurs actions ; le temps de «toujours plus de subventions» est révolu.

Un audit complet pourra être assuré chaque année pour des structures en difficultés.



Sandra Torres

37 ans, mariée, 2 enfants

Chargée de projets internet dans une entreprise privée

MON ENGAGEMENT POLITIQUE

2008 - Déléguée communale UMP de la 7^{ème} circonscription du Var

2009 - Élu(e) au comité Départemental UMP

2010 - Élu(e) Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur, sur la liste conduite dans le Var par Hubert Falco, ancien Ministre, Sénateur-maire

- Membre de la commission : Formation professionnelle et apprentissage
- Membre de la commission : Agriculture, forêt, mer, pêche et littoral

Pierre Rayer

37 ans,

Assistant de Formation.

Seynois depuis 30 ans.

Vice président du Club La Seyne Basket

MON ENGAGEMENT POLITIQUE

1995 - Membre du RPR

2008 - Membre de l'UMP

2009 - Élu(e) au comité Départemental UMP

2010 - Élu(e) conseiller National de l'UMP

«Nous vivrons ce que nous changerons»

Un pacte pour l'avenir... un avenir pour la Seyne !

J'ai fait le choix d'entrer en campagne tôt et chaque jour je suis allée à votre rencontre, sur le marché, dans les quartiers ou chez l'habitant...

Je vous remercie de votre accueil chaleureux et de vos encouragements.

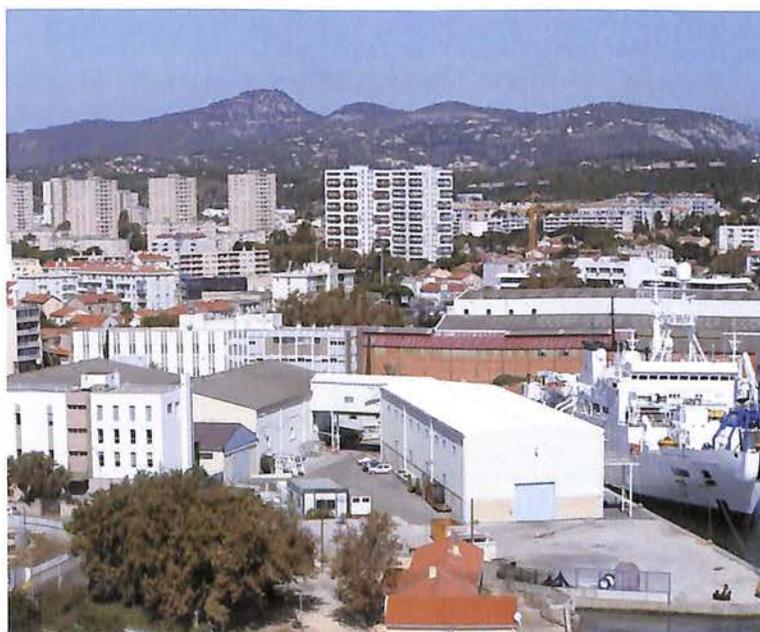
Cette «campagne de terrain» m'a permis de vous rencontrer très nombreux afin d'échanger et souvent de convaincre.

Il est indispensable de rétablir l'équilibre avec l'ensemble des quartiers de la Seyne mais également avec le canton de Saint-Mandrier.

Les Seynois ont besoin d'élus qui défendent leurs projets et leurs intérêts au sein du Conseil général du Var.

Pour ces élections dans notre canton, le choix de chacune et chacun d'entre nous sera nécessairement celui d'un engagement.

Sandra Torres



La Force de mes convictions

*Défendre les intérêts du canton,
préparer l'avenir de la ville
Rassemblons-nous et mobilisons-nous
dès maintenant !
Chaque jour à chaque rencontre,
mobilisez autour de vous !*

ELECTIONS CANTONALES - LA-SEYNE-SUR-MER

20 & 27 Mars 2011

Avec le soutien de :

■ **Hubert FALCO,**
Ancien ministre, Sénateur Maire de Toulon



Toulon, le 26 janvier 2011

Madame Sandra TORRES
19 Avenue Pablo Neruda
83500 LA SEYNE SUR MER

Madame, Chère Sandra,

Chère Sandra

Les 20 et 27 mars prochains, les électeurs du canton de La Seyne seront appelés à désigner leur Conseiller Général, celui qui demain, au sein de l'Assemblée Départementale représentera et défendra les intérêts et l'avenir de la commune La Seyne sur Mer.

Je suis convaincu que les seynois auront à cœur de reconnaître l'attachement que vous leur portez, la force de vos convictions et votre engagement pour leur Ville.

Grâce à votre dynamisme et à votre ambition de faire avancer La Seyne sur Mer, je ne doute pas que demain, au sein du Département, vous y mettrez toute votre énergie.

Bien à vous.

Bien amicalement

Hubert FALCO
Ancien Ministre
Sénateur Maire de Toulon



■ **Jean-Sébastien VIALATTE,**
Député-maire de Six-Fours-les-Plages

Vous avez été élu Conseiller régional il y a quelques mois et en très peu de temps vous avez montré votre capacité à maîtriser les dossiers ainsi que votre implication dans la vie locale de la Seyne. La ville de la Seyne a besoin d'élus jeunes, dynamiques enthousiastes pour sortir du marasme dans lequel elle s'enfonce et je suis sûr que votre élection sera un atout pour faire avancer les dossiers Seynois, d'autant que vous trouverez des soutiens précieux en la présence du Conseiller général de St Mandrier et du Conseiller général de Six-Fours.

Pour ma part, toujours attentif au devenir de la Seyne, je vous assure de ma totale implication à vos côtés dans cette élection comme d'ailleurs dans les élections à venir. Je crois qu'il est temps pour les Seynoises et les Seynois de tourner la page, de faire confiance à des gens nouveaux, de regarder l'avenir avec espoir. C'est tout le sens de mon engagement à vos côtés.

Bien amicalement

Jean-Sébastien Vialatte
Député-maire de Six-Fours-les-Plages

J. Vialatte

■ **Nadine MORANO**
Ministre, déléguée générale aux élections



La déléguée Générale aux Elections

N° de tel 06 83 33 33 33



Chère Sandra,

Je suis très sensible au message que tu as bien voulu m'adresser suite à mon déplacement dans le Var du jeudi 10 février dernier. A mon tour, je tiens à te remercier pour l'excellent accueil que tu m'as réservé.

J'ai pris beaucoup de plaisir à soutenir ta candidature courageuse aux élections cantonales à La Seyne-sur-Mer. Je te renouvelle tous mes encouragements et ne doute pas que nos concitoyens feront le choix du renouvellement en te soutenant les 20 et 27 mars prochains.

Je te suis également reconnaissant de ton engagement au service de l'apprentissage et de la formation professionnelle en siégeant au sein de cette commission au Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-D'Azur. Attentive aux sollicitations dont tu voudras bien me faire part, j'ai demandé à mon équipe de se tenir à ton entière disposition.

Te renouvelant tous mes vœux de réussite, je te prie de croire, chère Sandra, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nadine

Nadine MORANO

Nadine Morano

Madame Sandra TORRES
Conseillère régionale de PACA
19 Avenue Pablo NERUDA
83 500 La Seyne-sur-Mer

Union pour un Mouvement Populaire
55, rue La Boétie - 75384 Paris Cedex 08 - Tél. : 01 40 78 60 00 - Internet : www.ump.org

■ **Gilles VINCENT,**
Conseiller général du Var, maire de Saint-Mandrier

Je suis très heureux que Sandra TORRES soit candidate à l'élection Cantonale de La Seyne-sur-Mer, car elle représente à mes yeux, la jeunesse, le dynamisme, en clair le renouveau dont a besoin cette ville.

Comme vous et moi, elle travaille dans cette ville, elle y vit avec sa famille, elle est représentative des Seynoises et des Seynois.

Aujourd'hui, j'en suis témoin, elle défend avec ardeur et compétence les dossiers de La Seyne à la Région. Demain, elle en fera de même au Conseil général.

Faites lui confiance, comme nous, pour que demain ce canton retrouve toute sa place au sein de la majorité départementale.

Gilles Vincent
Maire de Saint Mandrier
Conseiller général du VAR

Gilles Vincent

ELECTIONS CANTONALES - LA-SEYNE-SUR-MER
20 & 27 Mars 2011



Sandra Torres

Suppléant : Pierre Rayer

...un avenir pour la Seyne !

«Nous vivrons ce que nous changerons»

*La Seyne-sur-Mer a besoin de renouveau,
de dynamisme, de créativité et de projets ambitieux.
La Seyne n'a plus besoin de vieilles recettes éculées...*

*Ces élections cantonales doivent nous donner
l'opportunité de faire table rase du passé et de
s'engager résolument sur la voie de l'innovation pour
notre ville avec une nouvelle équipe.*

Sandra Torres